

Province de Québec
MRC Nicolet-Yamaska
Municipalité de Grand-Saint-Esprit

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Grand-Saint-Esprit tenue le **8 septembre 2025** à 20h00 à la salle municipale.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Francois St-Germain
Siège #2 - Philippe Gras
Siège #3 - Pascal Desrochers
Siège #4 - Etienne Bourgeois
Siège #5 - Valérie Petit
Siège #6 - Steve Peterson

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire M. Sylvain Laroche, Frédéric Marcotte directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire le déclare la séance ouverte.

2025-09-087

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour du 8 septembre 2025, à 20h00.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 - Séance ordinaire du 18 août 2025
- 4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX
 - 4.1 - Comptes du mois de d'août 2025 et suivi financiers
 - 4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - AFFAIRES COURANTES
 - 6.1 - Adoption des salaires pour les élections 2025
 - 6.2 - Date de la rencontre d'octobre
 - 6.3 - Demande Nouveaux-Horizons
 - 6.4 - Réparation route Prince et Pinard
- 7 - VARIA
 - 7.1 - Appui à la maison des jeunes l'Eau-Vent
- 8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9 - CORRESPONDANCE
- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour est approuvé sur motion de Philippe Gras, appuyé par Steve Peterson et adopté unanimement.

ADOPTÉE

2025-09-088

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Séance ordinaire du 18 aout 2025

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance. Le directeur général fait un résumé du procès-verbal.

Il est proposé par Pascal Desrochers et appuyé par Francois St-Germain d'adopter le procès-verbal de cette séance ordinaire. Copie disponible au public.

ADOPTÉE

2025-09-089

4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX

4.1 - Comptes du mois de d'aout 2025 et suivi financiers

33 HYDRO-QUEBEC			
202500176 (I)	5708	2025-09-04 5410 rte Principale 644203098946	2 890,46 \$
2 890,46 \$			
48 CENTRE BUREAUTIQUE			
202500177 (I)	5709	2025-09-04 location photocopieur	63,73 \$
63,73 \$			
114 Location d'outils Nicolet inc			
202500178 (I)	5710	2025-09-04 location plaque vibrante	93,99 \$
93,99 \$			
131 Eurofins EnvironeX			
202500179 (I)	5711	2025-09-04 eau usée	634,96 \$
634,96 \$			
135 RIGIDBNY			
202500180 (I)	5712	2025-09-04 vidanges septembre 2025	4 073,33 \$
4 073,33 \$			
172 JULIEN BOUDREAULT			
202500181 (I)	5713	2025-09-04 remplacement	238,35 \$
238,35 \$			
247 SOGETEL INC			
202500182 (I)	5714	2025-09-04 communication septembre	336,60 \$
336,60 \$			
492 FONDS INFORMATION SUR LE			
202500183 (I)	5715	2025-09-04 mutations	36,00 \$
36,00 \$			
541 MAHEU & MAHEU			
202500184 (I)	5716	2025-09-04 gestion parasitaire septembre, octobre	139,56 \$
139,56 \$			
575 LOCATION YVALAIN			
202500185 (I)	5717	2025-09-04 ressort, boulon	26,33 \$
26,33 \$			
684 Bourque Électronique et Contrôle			
202500186 (I)	5718	2025-09-04 vérification de pompe	193,88 \$
193,88 \$			
710 COVILEM INC			
202500187 (I)	5719	2025-09-04 essence, bouchons plastique, collier	753,91 \$
753,91 \$			
867 Jedan			
202500188 (I)	5720	2025-09-04 transport d'eau	1 233,11 \$
1 233,11 \$			
Total des paiements émis avec le poste 54-112-00-000			10 714,21 \$

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Etienne Bourgeois d'autoriser le directeur général à faire le paiement des comptes.

ADOPTÉE

4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant

Le maire fait état des travaux qui ont été effectués durant le dernier mois et ceux à faire durant le mois à venir.

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

6 - AFFAIRES COURANTES

2025-09-090

6.1 - Adoption des salaires pour les élections 2025

CONSIDERANT Que la municipalité de Grand-Saint-Esprit désire bonifier les taux minimaux prescrits par la loi sur les élections

Il est proposé par Etienne Bourgeois et appuyé de Pascal Desrochers et unanimement résolu que les taux de salaires pour le personnel électoral sera majoré de 25% pour l'élection municipale de 2025.

6.2 - Date de la rencontre d'octobre

Le directeur général rappel au conseil et à la population que la séance d'octobre aura lieu le mercredi 1 octobre à 20h.

2025-09-091

6.3 - Demande Nouveaux-Horizons

Il est proposé par Valérie Petit et appuyé de Steve Peterson d'autoriser une demande de subvention dans le cadre du programme Nouveaux-Horizons pour adapter les installations de la bibliothèque municipal pour y accueillir une clientèle ainée.

2025-09-092

6.4 - Réparation route Prince et Pinard

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Etienne Bourgeois d'autoriser une dépense de 9300\$ plus taxes pour effectuer les réparations de la rue Prince et Pinard.

7 - VARIA

2025-09-093

7.1 - Appui à la maison des jeunes l'Eau-Vent

CONSIDERANT Que la maison des jeunes l'Eau-Vent nous demande un appui dans leur demande de subvention;

CONSIDERANT Que plusieurs jeunes de notre municipalités participent à leurs activités;

CONSIDERANT Que la maison des jeunes accueillent nos jeunes nonobstant le fait qu'ils font parties d'une autre municipalités;

Il est proposé par Steve Peterson et appuyé de Valérie Petit et unanimement résolu, que la municipalité de Grand-Saint-Esprit appui leur projet de développement d'infrastructure pour offrir des services stimulant et encadré à la clientèle adolescente de la région.

8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

9 - CORRESPONDANCE

Le directeur général résume la correspondance du mois aux élus.

2025-09-094

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Ayant épuisé les sujets mis à l’ordre du jour, Steve Peterson propose de lever la séance à 20.28 hrs.

ADOPTÉE

Sylvain Laroche, maire Frédérick Marcotte, d.g. et sec-très.

Je, Sylvain Laroche, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Laroche, maire